

Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins sous le N° 06.  
Statuts déposés au tribunal d'instance de Metz le 26/05/2014. Volume 164 Folio n° 22  
Agrément Ministériel Jeunesse et Sport - SIRET 448 108 118 00036, Code APE 9312Z

**Bernard SCHITTLY**  
**64, rue du général Rampont**  
**67240 BISCHWILLER**  
**06 62 38 93 26 – [president@ffessmest.fr](mailto:president@ffessmest.fr)**  
**Président**

Destinataires :  
CREst  
Présidents de Codep Est  
Président CTR Est  
Présidents CTD Est

Chères amies, chers amis,

J'ai le grand plaisir de vous inviter à notre conseil des Codep, qui se tiendra le 3 mars à Troyes, veille de notre AG régionale, au Centre Sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie, 10 000 TROYES. La réunion débutera à 16 h.

A la demande du président de la commission technique régionale, Laurent Marcoux, le comité souhaite que vous veniez, dans la mesure du possible, avec votre président de la commission technique départementale, afin d'optimiser la communication entre région et départements. Je vous laisse le soin d'inviter votre président de CTD.

La réunion est prévue pour durer de 2 H 30 à 3 H environ. Vous y exposerez vos actions, vos besoins en formation ou aides de toutes natures. Nous y apporterons les dernières nouvelles fédérales, réglementaires et autres.

Le repas du soir pourra être pris en commun, dans un restaurant de Troyes. Le montant du ou des repas, ainsi que celui de l'hébergement sera à la charge de votre Codep, ainsi que nous en avons décidé en commun à Toul lors de notre dernier conseil des Codep.

Merci de remplir le Doodle joint : votre participation à la réunion ainsi que celle de votre président de CTD, votre inscription au repas ainsi que celle de votre président de CTD, votre hébergement au centre sportif, ainsi que celle de votre président de CTD.

<https://doodle.com/poll/pd8v6fzp92frhka>

Je vous rappelle que vos PV d'AG (rapport moral, rapport des commissions, rapports financiers, rapport des réviseurs aux comptes et budgets prévisionnels) doivent me parvenir avant le 15/02/2018. Merci d'en envoyer une copie à Pascale Beck-Carpentier : [pascale.carpentier@wanadoo.fr](mailto:pascale.carpentier@wanadoo.fr) qui est chargée de les colliger.

Au plaisir de vous y retrouver.

Bien amicalement.